



CTSD du 4 juillet 2017

## DECLARATION UNSA EDUCATION VOSGES

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Au premier Conseil supérieur de l'Éducation de la mandature, le 8 juin, l'Unsa Education a défendu sa vision d'une École qui garantit des conditions d'enseignement favorables aux plus fragiles et exprimé son souhait de voir l'École protégée des polémiques. C'est ce qui a guidé notre engagement dans la Refondation. Nous ne disons pas que tout est parfait dans la nouvelle architecture dessinée par la Refondation. Nous disons qu'elle est à peine à l'œuvre, que les professionnels ne se la sont pas encore pleinement appropriée et surtout qu'elle n'a pas encore eu le temps de porter ses fruits.

Nous sommes convaincus que 20% de matinées de classe en moins pour les élèves les plus jeunes est préjudiciable à ceux qui ont le plus besoin d'école. Nous sommes également convaincus que les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège sont utiles à tous, et en particulier à ceux qui ne font pas, par eux-mêmes, les liens entre les disciplines entre-elles, entre les enseignements scolaires et le monde dans lequel ils vivent.

Nous sommes tout aussi convaincus de la pertinence du dispositif PDMQDC, qui commence tout juste à être évalué, qui, par sa dynamique de travail est plébiscité par les enseignants qui le pratiquent et se sont fortement engagés.

Nous resterons vigilants sur le nombre de moyens dévolus aux CP en Rep +, et surtout dans la montée en charge de ces dédoublements Cp et CE1 en REP et REP+ dans les années à venir. Nous espérons que cette mesure n'induirait pas une baisse de la qualité du service public d'éducation et que ce dernier restera, dans le respect du principe d'équité, égal dans l'ensemble de notre département. Autrement dit, nous ne souhaitons pas la reprise de moyens sur les autres territoires pour alimenter le dispositif éducation prioritaire. Les élèves les plus fragiles existent au-delà de l'éducation prioritaire, sans le label Rep mais avec les mêmes caractéristiques socio-économiques, ils méritent tout autant de disposer des moyens nécessaires à leur réussite.

A l'ordre du jour, **les ajustements des organisations du temps scolaire**. La tenue de cette instance a lieu après la publication la semaine passée du décret permettant une nouvelle organisation de la semaine scolaire. Dans de nombreuses écoles, des conseils d'écoles se sont tenus. La question du temps scolaire a été au cœur de nombreux débats. Que ce soit en 2012 ou pour toutes les autres réformes, l'Unsa Education a toujours revendiqué que les conseils d'école soient les chevilles ouvrières de la réforme.

**Pour l'Unsa Education, les enseignants sont des professionnels capables d'évaluer l'organisation de la semaine.** Dans certains cas, la mise en place de la réforme des rythmes a été correctement menée et la nouvelle organisation apporte un plus. Dans d'autres, non. En tant que professionnels, les enseignants sont à même de réfléchir, de peser le pour et le contre et d'émettre un vote en conscience. Les rythmes sont un sujet complexe, et c'est l'échelon « terrain » qui doit être entendu.

En même temps le calendrier de mise en place des changements possibles et des nouveaux dispositifs ne doit pas se faire à la va vite mais sereinement. Pour l'Unsa Education, l'organisation de la semaine a des conséquences sur l'organisation des familles, des enseignants et des personnels engagés sur le temps périscolaire entre autres.

Le temps d'évaluation des dispositifs doit également être pris pour que les choix soient réellement au service d'un meilleur apprentissage et de la réussite de tous les élèves. La précipitation ne doit pas être de mise.

Nous voulons que le « à chacun son choix » ne se transforme pas en outil d'un « chacun pour soi » dont les perdants sont toujours les mêmes.

A l'Unsa Education, nous ne sommes pas défiants à priori... vigilants, oui... et surtout prêts au débat pour construire.

Enfin, nous estimons que les personnels ne doivent pas être les perdants de ces changements de dernière minute. Nous déplorons le report des phases d'ajustements au vendredi 7 juillet dernier jour de l'année scolaire. Cette situation est des plus regrettables pour les personnels qui sont en attente d'affectation. Cela ne facilitera pas la prise de contact avec leurs écoles de rattachement pour pouvoir préparer leur rentrée et débiter l'année scolaire l'esprit tranquille.

Un dernier mot pour les personnels de la DSDEN qui dans ce contexte particulier doivent faire face à une surcharge de travail non négligeable.

Merci pour votre attention.